

Des composteurs partagés installés sur la commune

A Pilà-Canale, Emmanuel Gagliardi, maire, et Jacques Baroni, premier adjoint, ont récemment pris livraison des composteurs partagés fournis par la Communauté de Communes de la Plée de l'Ornase et du Taravo dans le cadre d'une expérimentation en prévision de l'obliga-

tion de tri à la source des biodéchets avant 2025.

Comme le composteur partagé installé récemment à la gendarmerie, les bacs en bois ont été fabriqués par la section menuiserie de l'entreprise d'insertion ancienne Falepa Corsica et installés par Marino Peretta, menuier Le-

gett, salariée, et Patrice Pellegre, directeur de la structure.

Un composteur est à la disposition des habitants dans le bas du village et l'autre dans le bas. Très intéressé par l'expérimentation lancée par la Communauté de communes de la Plée de l'Ornase et du Taravo, le maire avait très rapidement exprimé son souhait de l'implantation de composteurs dans le village.

Il se jointait ainsi à un groupe d'élus soucieux de promouvoir le tri à la source tout en privilégiant une fabrication locale, qui plus est par une entreprise d'insertion. Vice-président de la Communauté de communes de la Plée de l'Ornase et du Taravo chargé du dossier, Vincent Cicada a rappelé les enjeux du tri et de la valorisation des biodéchets, notamment « des déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables ». Il reprendra, explique-t-il, une nouvelle importance en matière d'énergie ainsi qu'une éventuelle source de revenus.



Montage des bacs à proximité de la mairie.



Elias et responsable de la Falepa Corsica.

EP

Le compostage, « qui ne génère pas d'odeurs », permet de réduire sensiblement les volumes des biodéchets et donc la facture de gestion. « Il permet par ailleurs un retour au sol de qualité par

une valorisation agronomique », ajoute-t-il.

EMMANUEL PERSYN